Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 1 (1863)

Heft: 13

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-176576

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

agricoles de la Suisse étant limitées, les unes par les droits qui ferment à nos produits les marchés étrangers, les autres par la pauvreté de certaines parties du sol, les habitants, sans exception, ne peuvent pas obtenir la position qu'est en droit de réclamer tout homme laborieux.

(A suivre.)

H. R

L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons.

I

Les chroniques, les ehartres, les médailles sont loin de nous donner toute l'histoire des temps passés; elles laissent dans l'ombre sa face la plus intéressante, celle qui raconte la vie des classes populaires, à peine mentionnée par les vieux historiens, et qui ne se retrouve que dans leurs chants ou leurs traditions.

C'est ainsi que dans notre patrie vaudoise des poètes, si toutefois on peut donner ce nom aux anonymes du xvi° et xvi° siècles, viennent, d'âge en âge, reproduire dans leurs rimes naïves et sans art la vie intime des masses, leurs sentiments divers et leurs vagues aspirations.

Beaucoup de ces chants sont perdus, il en est resté quelques-uns cependant qui datent des dernières années du règne de la maison de Savoie sur notre pays. La place nous manque ici pour les analyser, et nous préférons d'ailleurs eiter quelques fragments des plus caractéristiques, afin de mieux faire apprécier l'esprit qui les a dictés.

O prènce de Savouya
T'as ton cau bèn marri (bis)
T'as engaddhi
La noblla Velanaûa
De Tçillon le tçathi (bis)
T'as engaddhi Losëna
Losëna et Vevay
Tote le méliau pllatçe
Que ll'ausse à l'entouà d'au lé.

(O prince de Savoie, tu as ton cœur bien marri! tu as engagé la noble Villeneuve, le château de Chillon; tu as engagé Lausanne, Lausanne et Vevey, toutes les meilleures places qu'il y eût à l'entou r du lac.)

gommé, ficelé, large d'épaules, mince de taille, hardi d'allure, pédant, ennuyeux, trois fois millionnaire, toujours occupé de ses chevaux et de ses bonnes fortunes; toutes les femmes l'adoraient. Les filles à marier, les belles, comme on dit ici, se disputaient ses regards. Il passait au milieu d'elles, dédaigneux et superbe. Un soir, une brune charmante, miss Caroline Vaughan, l'invite à souper dans sa propre chambre. C'est l'usage du pays, et les mœurs, dit-on, n'en valent que mieux. Inglis accepte, se grise, et s'endort dans la chambre de miss Caroline. Au point du jour, on frappe à la porte; la belle, tout éplorée, les cheveux épars, tire le verrou, et se précipite au devant d'un ministre qui arrivait suivi des parents et de deux témoins. Inglis s'éveille au bruit et proteste de son innocence. Il s'est débattu en vain; on vous a bel et bien marié le pauvre diable. De désespoir il est parti pour les îles Sandwich, mais la belle Caroline jouit de vingt mille dollars de revenu.

— Votre capitaine, mon pauvre chevalier, était un triste sire. Qu'ai-je à craindre d'ailleurs? Je suis ruiné. Ces expressions de pitić font bientôt place à une ironie qui va jusqu'à la grossièreté, dans cette coraule en patois savoyard.

> Noushron princho de Schavoye Liè mardjuga on boun infan; Y l'ya léva oun'armée Dé quatrouvans païjans O, vertuchon, gare, gare, gare! O, rantamplan, gar-da dèvant!

Et pour général d'armée Christophliou de Carignan; Oun anon tzerdzi de rave Por nuri le régiment. Pour toute cavalerie Quatro pitis cayons blians, Et pour toute artillerie Quatro canons de fer blian.

Quan nous fum'sur la montagne, Grand Dieu! qué lou monde est grand. Fajin vito ouna détzèrdze, Et pu retornin nojan.

Dans un second article nous essayerons d'apprécier, au point de vue historique, les chansons populaires nées sous le régime bernois, mais cette étude ne pourra naturellement être que superficielle, vu le cadre restreint du *Conteur*.

ALEX. MICHOD.

The Annales of the State of the

Un journal du canton des Grisons rapporte que, ces jours derniers, a eu lieu à Coire une réunion de représentants de toutes les vallées et les localités qui parlent la langue romanche. Tous se sont entretenus dans cette occasion, en se servant des idiòmes divers, en usage dans leurs foyers, de la langue primitive de la Rhétie, et ils se sont, à ce qu'il paraît, beaucoup mieux entendus qu'on ne le supposait d'après les variations qui distinguent ces patois montagnards. Le but de cet assemblée était précisément de créer une Société qui cherchera à ramener le plus possible à leur similitude d'origine ces langages différents et à leur fixer une

(La suite prochainement.)



[—] Allez donc, et soyez heureux; mais prenez garde au ministre. Adieu.

[—] Je vous remercie, dit Bussy; permettez-moi d'espérer que je vous reverrai bientôt, et que notre connaissance, si singulièrement commencée, deviendra une amitié selide.

[—] Quand il veut plaira, dit Roquebrune en souriant. Vous me plaisez, je ne sais pourquoi, si ce n'est peut-être que mon arrière-grand père était né vers Caen ou Caudebec, dans le pays des pommes et du cidre, et que vous ne parlez pas cette langue barbare qui siffle entre les dents des Anglais et des Américains. Quand vous serez las de votre bonne fortune, venez me voir à Montréal, et, si vous avez besoin d'un conseil ou d'un coup de main pour défricher votre forêt, comptez sur moi.

orthographe, une grammaire et un dictionnaire communs.

Note de la Réd. — Le romanche et le ladin sont deux dialectes d'une même langue d'origine latine remarquable par sa haute antiquité; cette langue est un reste de l'ancien toscan, et l'on trouve dans les Grisons plusieurs des noms du Latium et de l'Etrurie.

Ces deux dialectes, qui ont un grand rapport avec l'italien et les patois de la Suisse romande, sont des idiômes particuliers aux Grisons, où ils sont parlés par la moitié de la population. Ils doivent à la Réformation leur alphabet et ne possèdent qu'un fort petit nombre de livres. Le romanche est répandu dans les vallées du Rhin; le ladin est la seule langue de l'Engadine et de la vallée de Munster.

Agriculture.

Lorsqu'on supprime à un arbre une branche vive avant atteint une grosseur de plusieurs centimètres, il est important, surtout si c'est un arbre à fruit, de préserver la section coupée du contact direct avec l'air; sinon, dépourvu d'une enveloppe protectrice, le bois est sujet aux inconvénients suivants: l'exposition au soleil et les alternations d'humidité et de sécheresse le font fendiller en peu de temps, et en préparent la décomposition; une foule d'insectes attirés par la sève qui humecte la récente blessure et trouvant en cet endroit un bois plus tendre à attaquer, viennent s'y fixer et en hâtent la putréfaction. En outre, la sève descendante, rencontrant une issue, s'accumule tout autour de l'écorce de la branche coupée et finit par former un bourrelet circulaire peu agreable à l'œil. La cire à greffer des jardiniers pare très-bien à ces inconvénients, mais, outre qu'on ne l'a pas toujours sous la main, il faut encore, pour en faire usage, se donner l'embarras de la faire fondre et savoir l'appliquer convenablement.

·Voici un autre moyen préservatif beaucoup plus facile à mettre en pratique et donnant d'excellents résultats. Il consiste tout simplement dans l'emploi de cendre commune de bois qu'on humecte d'eau de manière à en faire une bouillie épaisse. On en frotte avec une brosse ou un tampon d'herbe la partie encore fraîche coupée où a été enlevée une branche. Cette cendre pénètre si bien entre tous les interstices des fibres ligneuses que la pluie même, en glissant sur le bois qui en est frotté, n'en enlève que la partie superficielle et en laisse toujours une couche suffisante. Ce simple enduit protecteur empêche le bois de se fendiller, et sa nature alcaline éloigne les mille insectes qui, sans cette précaution, seraient venus attaquer l'arbre en cet endroit, et il est même assez rare d'en voir s'y arrêter quelques instants.

La souveraineté du génie.

(A un jeune poète genevois.)

Dieu, pour guider la foule à travers mille erreurs, Choisit des fronts pensifs, les voue à l'insomnie Et, répandant sur eux cette flamme bénie Qui fait les inspirés et les grands éclaireurs, Les sacre souverains par le droit du génie.

Puis, lancés en avant, ils doivent, ces élus, Frayer au genre humain quelque route nouvelle. De leurs pieds déchirés le sang parfois ruisselle, Qu'importe?... Du repos ces martyrs sont exclus. Ils vont, ils vont toujours où le sort les appelle.

Savent-ils, ces grands cœurs, quelle est leur mission?...
L'ombre étend devant eux un espace incolore...
Mais l'esprit créateur les étreint, les dévore
Et, contraints de céder à l'inspiration,
Ils suivent sans la voir leur route obscure encore.

Nul ne peut au destin se soustraire un instant. Celui qui se croit libre est un fou qui blasphème : Tous, nous marchons courbés sous cette main suprême Qui pèse et fait mouvoir l'univers palpitant ; Tous, nous obéissons dans la révolte même.

Heureux qui doit chanter, plus heureux qui se tait!
La gloire et le martyre ont la même couronne;
C'est le bandeau sacré qu'à ses élus Dieu donne,
L'épine que Jésus crucifié portait...
Diadème sanglant qui, vu d'en bas, rayonne.

Si vous fûtes choisi, frère, dès le berceau, Pour émouvoir la foule, apprenez, ô poète! Que le génie attire et dompte la tempête, Et qu'il faut du malheur porter au front le sceau Pour être des souffrants le guide et l'interprête.

JEANNE MUSSARD.

L'orphelin,

Nouvelle villageoise, par Urbain Olivier. — Lausanne, Georges Bridel, éditeur, 1863.

Aujourd'hui c'est par le roman qu'on veut, paraît-il, travailler à la régénération morale et religieuse de l'humanité. Tout le monde sait lire, et on ne lit plus guère que des romans : il faut bien mettre la morale et la sagesse en romans pour les faire passer. Il v aurait à examiner toutefois dans quelle mesure elles se font agréer sous ce déguisement, et si l'esprit du lecteur ne se porte pas bien plutôt sur l'intrigue et ses péripéties. Dans bon nombre de ces romans moraux ou religieux, le drame et le sermon alternent ou se côtoient; et nous avons lieu de penser que bien des lecteurs laissent le prêche et courent au drame, à l'action, au fait; c'est fàcheux, mais on n'éveille pas en vain la curiosité de l'esprit. L'esprit, c'est Perrin Dandin; il veut le sait: Au fait, au fait, au fait. Après quoi, il y a un moyen d'éviter cet écueil, c'est de mettre l'idée morale ou religieuse dans les faits, et d'abandonner le prêche. Mais que d'écueils encore dans cette méthode! Si l'on fait de la couleur locale à la façon de Gotthelf, qui fait jurer ses paysans bernois